

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de décembre, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents :

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, membres élus
Mme Françoise BAUDE, Mme Marie-Françoise BENOIT, M. Rolland BOIVENT, Mme Isabelle CHATEAU, M. Gilles CLABAUT, Mme Hermine OSTROWSKI, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, membres nommés

Représentés :

M. Claude DUCHÉ donne pouvoir à Mme Françoise BAUDE
Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pouvoir à M. Denis MOALLIC
M. Gilbert THULEAU donne pouvoir à M. Patrick MARENGO

Absente excusée :

Mme Christiane FOUCHÉ

Date des convocations : 11 décembre 2023

Membres en exercice : 17
Pour : 16

Membres présents : 13
Contre : 0

Nombre de votants : 16
Abstention : 0

N° 23-171

OBJET : RPA LE LOGIS- DÉCISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- après en avoir délibéré

DÉCIDE

- de modifier les crédits de l'exercice 2023 comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT			
DEPENSES			
CHAP 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2181	Installations Générales, Agencements et Aménagements	+1 105,00 €	
RECETTES			
CHAP 49 DEPRECIATION DES COMPTES DE REDEVABLES			
491	Dépréciation des comptes de redevable		1 105,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		+1 105,00 €	+1 105,00 €
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
CHAP 012 DEPENSES DE PERSONNEL			
64111	Rémunération personnel titulaire	-1 105,00 €	
CHAP 68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	+1 105,00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €	

Certifié exécutoire

compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 20/12/2023

Certifié conforme

Centre Communal d'Action sociale de Royan,

le 21/12/2023

Par délégation du Président,

La Directrice du CCAS

Frédérique SALLES

Fait à ROYAN, le 19 décembre 2023

Pour le Conseil d'Administration

Le Président du CCAS,

Maire de Royan

Patrick MARENGO

Accusé de réception en préfecture
017-261700 16-20231219-DEL-23-171-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023